

immeubles à appartements au Canada, habités par des milliers de nouveaux locataires. Pour égaliser la population d'Ottawa-Centre et d'Ottawa-Ouest, il n'est certainement pas nécessaire de pousser la limite d'Ottawa-Ouest vers l'est jusqu'à l'avenue Bayswater.

Ce sont des questions que la commission devrait réexaminer et en faire un rapport détaillé.

Monsieur l'Orateur, j'ai eu le privilège de présenter certaines oppositions concernant les circonscriptions électorales proposées d'Eto-bicoke et d'York-Ouest et de la région métropolitaine de Toronto en général et les remaniements effectués dans le Nord de l'Ontario. D'autres députés prendront la parole à ce sujet. Je veux simplement dire à la commission que les oppositions que j'ai présentées sont fondées sur des instances sérieuses qui m'ont été faites par les organismes politiques de ces régions et j'espère que les commissaires les étudieront avec toute l'attention voulue.

Pour conclure, monsieur l'Orateur, j'espère que les commissaires tiendront compte des opinions qui ont été et qui seront exprimées au cours de ce débat. Ils devraient savoir que la grande majorité des députés de l'Ontario, de tous les partis, ne sont pas du tout satisfaits du travail de la commission. Les instances que nous faisons ce soir ne s'inspirent pas de l'intérêt politique. Elles sont la franche expression des sincères opinions de ceux qui connaissent parfaitement l'Ontario, qui connaissent sa géographie, ses affinités sociales et culturelles, ses régions économiques, la nature de son commerce et de ses communications. C'est parce que nous, les députés de l'Ontario, connaissons notre province que nous pouvons la représenter dans cette Chambre. Les opinions que nous avons exprimées publiquement ici méritent le respect et la considération sincères de la commission à laquelle nous avons confié cette tâche importante. Je demande au commissaire à la représentation de mettre fin à l'attitude cavalière qu'il a manifestée et d'étudier sérieusement les opinions exprimées au cours de ce débat avec un esprit large et impartial.

La commission a une obligation envers le Parlement et le peuple. Elle doit étudier ces instances à fond et équitablement et, au besoin, prendre encore conseil. Si elle le fait, je suis certain qu'elle devra modifier en grande partie le remaniement proposé pour l'Ontario.

Aucun de nous ici ne détient des droits acquis dans un comté ou aucune unité géographique en particulier. Les deux ans et demi que j'ai passés à l'extérieur de la Chambre m'en ont convaincu. Quand nous

partirons d'ici, d'autres députés nous remplaceront et tenteront de servir de leur mieux leurs comtés et le Canada. Je tiens à m'assurer que le remaniement projeté donnera à nos successeurs des unités géographiques et des régions qui leur permettront de représenter le mieux possible les citoyens de notre grand pays.

**M. P. V. Noble (Grey-Nord):** Monsieur l'Orateur, je tiens d'abord à féliciter l'honorable député de Carleton (M. Bell) de la brillante façon dont il vient d'exposer l'ensemble des problèmes que pose le remaniement. Cela me permet de m'en tenir à ma propre région.

J'ai l'honneur et le privilège de représenter le beau comté de Grey-Nord depuis 1957. Ses limites n'ont pas changé depuis la Confédération et il est devenu célèbre lors de la fameuse élection partielle de 1945 dont les résultats ont fait les manchettes dans tout le pays. J'ai eu 14 prédécesseurs depuis la naissance du Canada. Inutile d'ajouter que la contribution de chacun a été utile et je leur rends hommage ici.

Je m'oppose aux limites établies pour le nouveau comté de Grey-Simcoe parce qu'elles ne tiennent aucun compte des intérêts sociaux, culturels et économiques des municipalités ainsi réunies. Par exemple, les cantons de Flos et Tiny à l'Est sont étroitement liés à ceux de Penetang et Midland et devraient rester dans la même circonscription que ces deux villes parce qu'ils ont très peu en commun avec Owen-Sound à l'Ouest. Par contre, les cantons de Keppel, Sarawak et Derby ont tout en commun avec Owen-Sound. En fait, des centaines de gens de ces cantons y travaillent; pourtant les nouvelles limites séparent ces municipalités de cette ville et de la circonscription.

Il ne fait aucun doute qu'on a ignoré les aspects géographiques et que toute unité ou communauté d'intérêts deviendrait alors presque impossible à atteindre.

Un autre élément important à envisager qui, bien entendu, est postérieur au recensement, c'est la désignation de la région de la baie Georgienne. Plusieurs grandes usines nouvelles commenceront à produire cette année, d'autres sont en construction, donc un essor démographique immédiat est garanti. Comme preuve supplémentaire de cette expansion imminente, qui aboutira assurément à un essor démographique, je veux citer un passage d'un article paru hier dans le *Sun-Times* d'Owen-Sound qui m'est parvenu aujourd'hui. Il s'intitule «De nombreuses industries manifestent de l'intérêt pour Owen-Sound». L'article poursuit:

Des négociations sont en cours avec une douzaine d'industries au moins en vue de leur installation